



LES STATISTIQUES
au service du
DÉVELOPPEMENT

DEUX ANS
APRÈS DAKAR

NOVEMBRE

2011

Remerciements

PARIS21 remercie tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce rapport — tous membres du Partenariat PARIS21 — et qui ont consacré du temps et de l'énergie à dresser ce bilan du développement statistique dans le monde.

Sommaire

Introduction	1
L'importance du développement de la statistique : message des Coprésidents du Conseil d'administration de PARIS21	2
Statistiques et Efficacité de l'Aide : message du Coprésident du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide	3
La Déclaration de Dakar : quels progrès avons-nous réalisés ?	4
L'utilisation des statistiques : améliorations récentes et défis à venir	6
Résultats de la mise en œuvre des SNDS et leçons tirées de quelques expériences en Afrique	7
Amérique centrale : la SRDS en marche	9
Changements récents dans les systèmes statistiques nationaux et défis à venir	10
Développement des statistiques dans les pays fragiles : le cas de l'Afghanistan	11
Réseau International pour les Enquêtes auprès des Ménages et Programme Statistique Accéléré	12
Applications pour le développement : transformation des statistiques et des données ouvertes en connaissances et en solutions ouvertes	14
L'amélioration des statistiques pour la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural : la mise en œuvre de la stratégie mondiale	15
Organiser la collecte mondiale de données : le Programme de Comparaison Internationale	16
Quelques réflexions finales	17
Annexe statistique	18

Deux événements internationaux importants ont inspiré la rédaction de ce rapport.

En novembre 2009, le Partenariat Statistique au service du développement au XXI^{ème} siècle (PARIS21) a réuni son Consortium à Dakar, Sénégal. Un Appel à l'action, appelé la Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique (DDDS) a été adopté. Il comprend cinq domaines clés et vise le renforcement des systèmes statistiques (voir encadré à droite).

En novembre 2011, la communauté de développement internationale organisera le 4^{ème} Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (HLF-4, sigle en anglais) à Busan, en Corée, où les participants se mettront d'accord sur des actions permettant d'améliorer l'impact des interventions liées au développement. Les engagements pris lors de ce Forum auront une incidence significative sur le travail des statisticiens dans le monde.

Qu'est-ce qui a été accompli, à ce jour, dans le cadre de la DDDS ? Comment la communauté statistique devrait-elle se positionner pour mieux répondre aux besoins des décideurs en matière de développement.

Ce rapport tente de répondre à ces questions, en présentant des constats et diverses réflexions de par le monde. Il montre les progrès impressionnants accomplis (i.e. 95% des pays en développement sont engagés dans un processus SNDS, la disponibilité des données pour suivre les Objectifs du Millénaire pour le Développement s'est nettement améliorée) mais aussi les domaines nécessitant des ajustements (i.e. le renforcement des capacités statistiques stagne, l'alignement de l'aide avec les stratégies statistiques est irrégulier).

Pour bâtir sur ces progrès et remédier aux faiblesses actuelles, PARIS21 et la Banque mondiale proposeront un nouveau Plan pour la statistique au HLF-4. Ce « Plan d'Action de la Statistique de Busan » vise à (i) intégrer pleinement les statistiques dans les prises de décisions, (ii) promouvoir l'accès ouvert aux données et l'utilisation de celles-ci et (iii) augmenter les ressources destinées aux systèmes statistiques. Cette approche au développement des capacités à l'échelle du système répond directement aux besoins de l'agenda de l'efficacité de l'aide/du développement, soutenant ouvertement une plus grande transparence, une responsabilité mutuelle et une gestion axée sur les résultats.

Deux ans après Dakar, la communauté PARIS21 perçoit des signes encourageants et un avenir tout tracé. Ce rapport prend en compte les progrès accomplis et suggère des solutions pour aller de l'avant.

Appel à l'Action de la DDDS

Le Consortium de PARIS21 appelle tous les partenaires à agir dans cinq domaines clés :

1. D'ici à 2014, la préparation des plans stratégiques devra avoir laissé place à leur mise en oeuvre, soutenue par des financements durables et des compétences techniques adaptées. De ce fait :

- a. tous les pays s'étant engagés à améliorer leur système statistique auront pu mettre en oeuvre leur stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) ;
- b. l'assistance au développement sera apportée dans le cadre de SNDS adoptées à l'échelon national, en respectant le principe d'alignement défini dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

2. Les gouvernements et les partenaires du développement doivent, d'ici à 2014, assurer que tous les grands programmes statistiques mondiaux seront dotés de moyens financiers et techniques durables.

3. Afin d'assurer une coordination plus efficace à tous les niveaux d'ici à 2014 :

- a. les mécanismes internationaux et régionaux de coordination et de coopération doivent être plus performants et prendre en compte les besoins et priorités des pays en développement et des processus d'intégration ;
- b. avec l'assistance des partenaires du développement, les gouvernements doivent constituer des partenariats nationaux pour la statistique, partout où ce type de partenariat n'est pas encore mis en place.

4. D'ici à 2014, les systèmes statistiques de tous les pays devront mieux répondre aux besoins des utilisateurs, et être efficaces, économiquement rentables, et basés sur les résultats, tout en respectant les principes d'indépendance et d'intégrité.

5. D'ici à 2014, la communauté internationale devra soutenir un programme de recherche et développement visant à moderniser les outils et technologies statistiques, et encourager leur utilisation notamment dans les pays en développement.

L'importance du développement de la statistique : message des Coprésidents du Conseil d'administration de PARIS21

Il est de plus en plus évident que des statistiques opportunes, pertinentes et de qualité constituent un outil indispensable pour le développement. Les statistiques sont essentielles à chaque étape du processus d'élaboration de la politique d'un pays : sans elles, les pays en développement et les apporteurs de coopération pour le développement ne peuvent ni identifier les problèmes, ni concevoir les interventions, ni suivre les progrès accomplis ou évaluer l'impact des mesures prises.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et d'autres initiatives comme les Stratégies de Lutte contre la Pauvreté et le Programme sur l'Efficacité de l'Aide, ont mis en lumière l'importance des statistiques pour le développement. La promotion de l'utilisation des données et le développement des systèmes statistiques figurent parmi les principaux objectifs du Partenariat Statistique au service du Développement au XXI^e siècle (PARIS21).

En tant que Coprésidents du Conseil d'administration de PARIS21, nous sommes heureux de constater l'excellent travail que ce partenariat international de statisticiens, d'analystes, de décideurs, de professionnels du développement et d'autres utilisateurs de statistiques nationaux et régionaux accomplit à travers le monde. Le Partenariat PARIS21, ainsi que son Secrétariat hébergé au sein de la Direction de la Coopération pour le Développement de l'OCDE, se sont forgés une solide expérience pour soutenir les efforts destinés à développer les capacités statistiques. PARIS21 s'attache essentiellement à aider les pays en développement à définir et à mettre en œuvre leurs Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) et à en assurer le suivi et le financement. Une SNDS permet de doter un pays d'une stratégie pour le développement de capacités statistiques à travers l'ensemble de son système statistique national. Ces dernières années, l'approche SNDS est devenue une référence en matière de planification statistique stratégique. Elle s'est avérée très performante en termes de mobilisation et de coordination des ressources pour les statistiques.

Ce rapport vise à présenter l'état d'avancement du développement statistique, en particulier depuis l'adoption de la Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique (DDDS) lors de la réunion du Consortium PARIS21 en novembre 2009. Vous constaterez à quel point les statistiques ont progressé au cours des dernières années, mais également le long chemin qu'il reste à parcourir.

Bien que les statistiques soient beaucoup mieux ancrées dans la conscience collective des acteurs du développement depuis la création de PARIS21 en 1999 et l'adoption des OMD en 2000, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers ni considérer la victoire comme acquise. Les pays en développement doivent poursuivre leurs investissements dans les systèmes statistiques, et les apporteurs de coopération pour le développement doivent continuer à soutenir le développement statistique à travers le monde.

Nous espérons que vous saurez apprécier ce rapport et les solutions qu'il propose.



Mme Samia ZEKARIA

Coprésidente du Conseil d'administration
de PARIS21 et Directrice Générale de l'Office
Statistique National de l'Ethiopie



M. Brian ATWOOD

Coprésident du Conseil d'administration
de PARIS21 et Président du Comité d'Aide
au Développement (CAD)

Statistiques et Efficacité de l'Aide : message du Coprésident du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide

En mars 2005, les pays en développement, les apporteurs de l'aide, et d'autres acteurs du développement ont convenu de réformer leurs méthodes de travail en s'engageant à respecter les principes énoncés dans la **Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide**.

Les cinq principes initiaux sont l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle, qui exigent tous un engagement important de la part de la communauté statistique. Le public doit avoir accès à de l'information quantitative ainsi que qualitative pour mesurer les tendances du bien-être socioéconomique. Ces données renforcent la responsabilité mutuelle et aident à combler l'écart entre l'élaboration de politiques et l'impact de ces politiques. Les statistiques renforceront l'appropriation des priorités nationales en matière de développement et conduiront les acteurs à se focaliser sur les résultats.

Avec l'approbation du Programme d'Action d'Accra (PAA) en 2008, les acteurs du développement ont introduit de nouveaux éléments importants dans le Programme sur l'Efficacité de l'Aide, mettant en particulier l'accent sur la nécessité d'**utiliser les systèmes nationaux par défaut**.

Le Programme sur l'Efficacité de l'Aide représente donc **pour les statisticiens** dans les pays en voie de développement **une occasion rêvée** de faire valoir leur rôle essentiel dans la société et promouvoir le développement de leurs systèmes. Non seulement les responsables politiques ont à cœur de **fournir des résultats de manière transparente**, mais les apporteurs de coopération pour le développement aussi, soumis à des pressions accrues du fait de la crise financière, sont de plus en plus désireux de soutenir les systèmes nationaux, qui permettront de mesurer le rendement de leurs investissements. Ni les pays en voie de développement, ni la communauté de développement qui les soutient ne peuvent le faire sans données.

Alors que la Déclaration de Paris a sans aucun doute accentué la pression sur les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN), les statisticiens ne sont pas livrés à eux-mêmes dans l'accomplissement de leur mandat. Une **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique offre un cadre attrayant au sein duquel les partenaires au développement peuvent aligner et harmoniser leur aide**, surtout si cette stratégie définit clairement la façon dont les SSN transmettront les données quantitatives et contribueront à l'information qualitative dont la société a besoin pour mesurer les résultats et prendre des décisions.

En novembre 2011, au 4ème Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (HLF-4) à Busan en Corée, les acteurs du développement se réuniront à nouveau pour examiner les progrès accomplis dans l'amélioration de l'efficacité et l'optimisation des ressources de l'aide au développement, et prendront de nouveaux engagements pour s'assurer que l'aide réduit la pauvreté et améliore les conditions de vie. Le Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide s'appuie fortement sur les travaux des statisticiens dans les pays en voie de développement. Les débats du HLF-4 ne se contenteront pas de confirmer cette relation professionnelle étroite — ils confirmeront également la nécessité de disposer de systèmes d'information robustes, dans la mesure où nous sommes désormais à moins de cinq ans de l'échéance fixée (2015) pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Renforçons notre partenariat en matière de développement afin de réaliser nos objectifs communs.

M. Talaat ABDEL-MALEK

Conseiller économique du ministre de la Coopération internationale, Le Caire &
Président du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide, Paris

La Déclaration de Dakar : quels progrès avons-nous réalisés ?

Passer de l'élaboration des plans stratégiques à leur mise en œuvre



Depuis 2004 et l'adoption du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques (MAPS), un effort concerté a été déployé pour aider les pays en développement à renforcer les capacités de leurs systèmes statistiques en élaborant puis en mettant en œuvre des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS). PARIS21 a fourni un appui méthodologique et un certain nombre de partenaires du développement ont offert une assistance technique et financière.

Le Tableau 1 (voir l'annexe statistique) met en évidence l'état de la SNDS des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire au début octobre 2011. Sur les 118 pays de ce groupe, 112 (soit 95 %) ont adopté l'approche SNDS. Cinquante-quatre pays (soit 46 %) sont en train de mettre en œuvre leur stratégie, 37 pays (31 %) sont soit en train d'élaborer une stratégie ou d'attendre son adoption finale, et 21 pays (18 %) prévoient l'élaboration de leur première stratégie ou la mise à jour de la précédente. Seulement 6 pays, soit 5 %, n'ont pas de stratégie et n'envisagent pas d'en élaborer une. Il s'agit principalement de pays très vulnérables, en situation de conflit ou de petits États insulaires en développement.

Le processus de la SNDS s'est par conséquent révélé remarquablement efficace, puisque la plupart des pays, indépendamment de leur capacité statistique initiale ou de la manière dont leur système statistique est organisé, ont été en mesure de préparer au moins une stratégie. Les progrès les plus notables ont été réalisés en Afrique, où plus de la moitié de tous les pays mettent en œuvre une stratégie et seuls deux pays n'ont actuellement pas de stratégie et n'envisagent pas d'en élaborer une. Bien entendu, la planification

stratégique ne se résume pas uniquement à l'élaboration d'un document mais vise plus particulièrement à changer l'organisation et les méthodes de travail. De nombreux pays sont maintenant en train de préparer ou de mettre en œuvre leur deuxième, voire même leur troisième stratégie ; le fait d'adopter une approche stratégique est en train de changer la façon dont de nombreux bureaux de statistiques travaillent aujourd'hui.

Le nombre de pays capables de surveiller les tendances dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a considérablement augmenté. Le Tableau 2 présente le nombre et le pourcentage de pays en développement qui sont en mesure d'entreprendre une analyse des tendances au niveau de 22 indicateurs OMD établis à partir de données nationales. Entre 2003 et 2010, le pourcentage de pays qui étaient en mesure de suivre les tendances pour plus de 16 indicateurs est passé de 0 à 59 %.

Il est cependant clair qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Bien que la disponibilité des données pour les indicateurs OMD se soit améliorée, cette amélioration ne s'est pas encore traduite au niveau des capacités statistiques. Le *Bulletin Board* de la Banque Mondiale sur les capacités statistiques (graphique 1) indique qu'il y a peu d'éléments jusqu'à présent prouvant une amélioration globale des capacités, aussi bien dans tous les pays en voie de développement que dans ceux qui font partie du groupe de pays à faible revenu. De toute évidence, le développement des capacités de l'ensemble d'un système statistique est un processus à long terme qui nécessite des investissements soutenus dans les personnes, les organisations et les infrastructures.

Fournir une aide au développement dans le cadre des SNDS

La Déclaration de Dakar a préconisé que l'aide au développement de la statistique soit allouée dans le cadre des SNDS. Depuis 2008, le Secrétariat de PARIS21 suit de près l'aide au développement de la statistique à travers le Rapport des Partenaires sur le Soutien des Statistiques (Partner Report on Support to Statistics - PRESS). On estime que les engagements globaux ont augmenté de près de 60 % (voir le graphique 2) depuis 2008. Alors que le continent africain est de loin la région qui affiche la plus grande part d'engagements, il apparaît que l'aide se diversifie, surtout vers l'Asie.

Entre 2008 et 2010, la part de l'aide pour les statistiques engagée en Afrique a chuté de 59 % à 45 %, tandis que l'aide allouée à l'Asie a augmenté de 15 % à 31 %.

En 2010, une question supplémentaire a été ajoutée au questionnaire PRESS pour mesurer l'alignement de l'aide avec les SNDS. La moitié des réponses reçues ont confirmé que l'activité soutenue était en effet alignée, 6 % ont répondu que ce n'était pas le cas, et les 44% restants ne savaient pas. Voir le graphique 3. Les activités dont les apporteurs de coopération pour le développement ont confirmé l'alignement sur les SNDS représentent 71 % de tous les engagements au sein de l'échantillon des répondants.

Établir des partenariats nationaux pour les statistiques

Depuis 2007, PARIS21 préconise une approche de développement des statistiques qui englobe tout le système, sur la base de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide (Paris Declaration of Aid Effectiveness). La mise en œuvre de cette approche nécessite un partenariat national regroupant les producteurs de données, les utilisateurs, les décideurs et les apporteurs de coopération pour le développement afin qu'ils puissent convenir de ce qui doit être fait et comment les progrès seront mesurés. Cette approche est désormais déployée, notamment, à travers la « Statistics for Results Facility » (SRF), une nouvelle initiative promue par PARIS21 et appuyée par le Fonds multi donateurs « SRF Catalytic Trust Fund ».

L'initiative SRF préconise une approche englobant l'ensemble du système, telle que celle mise en œuvre avec succès depuis de nombreuses années dans des domaines comme la santé et l'agriculture. Cela implique l'utilisation de la SNDS comme cadre de coordination entre les apporteurs de coopération pour le développement, rendant ainsi l'aide cohérente et réduisant les coûts de transaction en fixant les objectifs et les résultats à atteindre, et en établissant des mécanismes communs pour la mise en œuvre, le suivi des progrès, et le reporting. Le « Catalytic Fund » soutient actuellement des partenariats dans cinq pays pilotes qui sont l'Afghanistan, la République Démocratique du Congo, le Ghana, le Nigéria et le Rwanda. De nombreux autres pays en Afrique (environ 15) ont créé de tels partenariats nationaux pour la coordination statistique. En Amérique latine (ex : Pérou, Salvador) et en Asie-Pacifique (ex : Cambodge, Laos) de tels mécanismes de coordination voient aussi le jour, grâce à l'initiative des gouvernements et à l'implication des partenaires techniques et financiers. Dans les années à venir, il faudra tirer les principales leçons de ces pays et les appliquer plus largement.

Mieux répondre aux besoins des utilisateurs dans tous les pays avec des systèmes statistiques renforcés

Disposer de statistiques plus nombreuses et de meilleure qualité n'a pas grand intérêt si elles ne sont pas utilisées. Finalement, un système statistique national efficace est celui qui répond aux besoins des utilisateurs et contribue au développement par le biais de bonnes décisions. Mesurer l'utilisation des statistiques n'est pas facile, car il n'existe pas de définition communément admise de la signification du terme « utilisation ». Elle peut varier d'une simple référence à une statistique spécifique ou à une analyse complexe dans un document.

Néanmoins, le fait d'avoir un moyen de surveiller l'utilisation de certaines statistiques et la façon dont elle évolue avec le temps est important. En 2010 - 2011, PARIS21 a par conséquent entrepris une première analyse pour mesurer l'utilisation des statistiques. Un système de notation a été développé, sur la base d'un examen du dernier Document de stratégie de lutte contre la pauvreté, de la stratégie à moyen terme et du plan de développement national pour 42 pays en voie de développement (21 pays d'Afrique, 19 d'Asie et du Pacifique, un d'Amérique latine et un d'Europe). Les pays ne sont pas un échantillon aléatoire et il n'est donc pas possible de tirer des conclusions sur tous les pays, mais la méthodologie fournit un mécanisme pour surveiller les changements intervenant au niveau de l'utilisation. La mesure de référence pour les 42 pays, en utilisant une notation qui peut varier entre 0 et 100, montre une certaine variation autour de la moyenne de 54,9. Le graphique 4 montre le nombre de pays qui sont compris dans les fourchettes de notation retenues.

Certaines analyses initiales de ces données — en comparant la notation de l'utilisation de données statistiques avec l'indicateur des capacités statistiques de la Banque Mondiale pour 2010 pour ces mêmes pays — suggèrent qu'une notation de capacité plus élevée est liée à un taux d'utilisation plus important. Après avoir retiré les valeurs aberrantes, l'analyse initiale indique qu'une augmentation de 1 % de la capacité se traduit par une hausse apparente de 0,9 % de l'utilisation des données, en tenant compte de la population et du PIB par habitant. Une analyse plus approfondie sera effectuée lorsqu'un plus grand nombre de données seront disponibles.

M. Graham EELE,

Principal statisticien, Development Data Group,
Banque Mondiale

L'utilisation des statistiques : améliorations récentes et défis à venir

La Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique (DDDS) avait accordé une grande importance au renforcement des capacités des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) pour répondre aux préoccupations des utilisateurs. A trois années de l'évaluation de l'état de mise en œuvre de cette Déclaration, il est intéressant de se demander si les SSN répondent mieux à la demande des utilisateurs.

L'expérience du Cameroun démontre que des progrès remarquables ont été réalisés ou sont en cours, grâce à la mobilisation de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers les cadres de coordination mis en place pour mieux canaliser leur appui. Du côté des États, la volonté politique est désormais perceptible, dans le cadre des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) qui constituent, pour chacun des pays, le lieu de convergence des ressources destinées à la statistique.



En ce qui concerne spécifiquement la recherche d'un meilleur accès des utilisateurs aux données disponibles et répondant à leurs préoccupations, certains outils sont

développés avec le soutien des PTF, comme PARIS21, l'UNFPA, l'UNICEF et AFRISTAT. Les activités de PARIS21, s'inscrivant dans le cadre du Programme Statistique Accélééré, ont permis de rendre possible la diffusion des archives des données des enquêtes statistiques et des recensements (<http://nada.stat.cm>). Les autres pays tels que le Nigeria, le Sénégal, le Niger, l'Éthiopie et la Guinée-Bissau ont aussi mis en place leurs archives nationales. Grâce à l'appui de l'UNFPA, une base des données intégrée et sécurisée est mise en place, visant à effectuer, en ligne, les traitements et les analyses sur les données des enquêtes et des recensements (<http://imis.stat.cm>). L'appui de l'UNICEF a permis le développement d'une base de données socioéconomiques, dénommée Cameroon Socio-Economic Database (CamSED) pour le suivi des indicateurs nationaux des OMD. La version en ligne sera disponible avant fin 2011 à l'adresse <http://www.devinfi.info/camsed>. Avec AFRISTAT, les activités devant permettre, à terme, de disposer d'un espace éditorial pour améliorer la diffusion statistique ont démarré. À partir de l'espace <http://plateforme.afristat.org>, le Cameroun est en train d'adapter un

espace de diffusion en ligne <http://news.stat.cm> des données nationales.

Un autre outil promu par le Programme Statistique Accélééré, qui est encore au stade pilote, est la Banque des Questions d'enquêtes statistiques (Questions Bank ou Qbank). Sa mise en œuvre conduira à l'harmonisation des documents méthodologiques et facilitera la diffusion des méthodologies et des supports techniques associés ainsi que des indicateurs, améliorant ainsi la qualité et la disponibilité des informations statistiques. Au niveau de l'Afrique, le Cameroun et l'Éthiopie sont en train de tester cet outil, avant son extension à d'autres pays.

Malgré les importants progrès enregistrés, de nouveaux défis apparaissent, en rapport avec les crises et les mutations économiques et sociales auxquelles les États sont confrontés. Les systèmes statistiques nationaux sont alors interpellés pour produire et diffuser dans des délais extrêmement courts, des données et des indicateurs pour éclairer les choix des politiques appropriées. Les besoins émergents nés de la volonté de mesurer les progrès dans le domaine de la démocratie, de la décentralisation, de la protection de l'environnement, de l'observation des changements climatiques et de leurs impacts négatifs, notamment sur l'agriculture et la santé apparaissent également comme prioritaires.

Face à une demande très variée et de plus en plus exigeante, les gouvernements et les PTF sont appelés à davantage d'engagement pour la mobilisation des ressources humaines et financières, pour le développement de la statistique. Dans cette perspective, les SNDS demeurent un cadre idéal pour la mise en œuvre des programmes statistiques orientés par la demande. La SNDS est en effet un formidable outil de renforcement du dialogue entre les producteurs et les utilisateurs. Cependant, comment mieux appréhender cette demande qui ne s'exprime pas toujours clairement pour permettre à l'offre de s'ajuster et quelles stratégies mettre en place pour mieux mobiliser les ressources financières nécessaires ?

M. Joseph TEDOU,

Directeur Général,

Institut National de la Statistique du Cameroun

Résultats de la mise en œuvre des SNDS et leçons tirées de quelques expériences en Afrique

Il existe un consensus international sur le fait que la conception et la mise en œuvre de Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant tous les secteurs, les producteurs et les utilisateurs de données est le meilleur moyen de renforcer les capacités des pays et le développement des statistiques à l'appui des objectifs du développement. Une SNDS bien conçue permet de pallier les insuffisances au niveau des données ; mobilise les ressources à engager en priorité pour les statistiques ; intègre les statistiques dans la politique nationale, la planification, les processus budgétaires ainsi que dans les stratégies de développement sectorielles ; et fournit un cadre cohérent pour l'ensemble des programmes statistiques nationaux et internationaux mais aussi pour le soutien apporté à ces programmes par les donateurs. Elle fournit également un plan d'action pour le renforcement des capacités statistiques et agit comme un catalyseur de changement dans les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN). Environ la moitié des pays africains mettent en œuvre une SNDS et environ 40 % sont en train de concevoir ou d'attendre l'adoption de leur SNDS. Quel est le bilan de la mise en œuvre des SNDS en Afrique et quelles leçons peuvent en être tirées ?



La mise en œuvre des SNDS s'est heurtée à des défis dans de nombreux pays africains. La plupart de ces difficultés sont liées à la manière dont chaque pays a conçu sa SNDS. Ces défis sont les suivants :

(a) Donner la priorité aux SNDS

Au niveau national : La SNDS devrait se voir attribuer la priorité et être intégrée dans les dispositifs de politique nationale (par exemple, Stratégie de réduction de la pauvreté ou Plan de développement national) et les cycles et cadres budgétaires (par exemple, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme). Dans la plupart des pays africains cela n'a pas été le cas, d'une part parce que la SNDS a été largement conçue comme une activité statistique distincte des processus de planifi-

cation nationale et d'autre part parce que les équipes responsables de la conception de la SNDS n'ont pas impliqué les responsables de l'État, les administrations et les partenaires du développement assez en amont dans le processus de la SNDS.

Au sein de l'Office National des Statistiques (ONS) : Dans de nombreux pays africains, la SNDS n'a pas été considérée comme un « catalyseur de changement », mais plutôt comme une activité courante incombant à l'ONS. Dans l'ensemble, sa conception n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait de la part des dirigeants des ONS. Par exemple, ils ont nommé comme coordinateurs SNDS des responsables de bas niveau qui ont sous-traité une grande partie du travail de conception à des consultants externes. Beaucoup d'ONS n'ont pas prévu de budget pour la conception de la SNDS : ils ont préféré demander à des donateurs de financer la totalité du processus. Cela ne pouvait qu'envoyer un signal erroné aux parties prenantes.

(b) L'intégration des secteurs dans la SNDS

La SNDS devrait intégrer les statistiques non seulement dans les politiques nationales, la planification et les processus budgétaires, mais aussi dans les stratégies sectorielles. En 2007, la Banque Africaine de Développement (BAD), PARIS21 et Intersect ont élaboré des directives sur la manière d'intégrer les stratégies sectorielles dans la SNDS en utilisant une approche *bottom-up* consistant, dans un premier temps, à élaborer des Plans Stratégiques Sectoriels pour la Statistique (PSSS) servant ensuite comme blocs de construction pour la conception globale de la SNDS. Une telle approche permet de susciter une participation et une appropriation accrue des parties prenantes (un facteur clé de réussite de toute stratégie), de s'appuyer sur les connaissances spécialisées présentes dans les secteurs et d'améliorer la coordination et la promotion des statistiques au sein des secteurs. Toutefois, cette approche est complexe et prend du temps. Seul un petit nombre de pays ont utilisé cette approche et encore, lorsque cela a été le cas, les secteurs n'ont été couverts qu'en plusieurs phases. Beaucoup de pays n'ont pas utilisé cette approche, privilégiant l'approche *top-down* habituelle, malgré son inefficacité. En fait, il y a une tendance à considérer les SNDS comme des plans stratégiques pour les ONS, plutôt que comme un cadre pour l'ensemble du SSN. Il s'ensuit que les secteurs ne se sont pas complètement appropriés ces SNDS.

(c) Rôle des juridictions sous-nationales

Dans de nombreux pays africains, des juridictions sous-nationales telles que des États au Nigeria ou des districts en Ouganda et au Malawi jouent un rôle crucial dans les interventions pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Ces juridictions ont besoin de beaucoup de données décentralisées pour être en mesure de remplir les fonctions qui leur ont été dévolues par le centre, à savoir la planification, l'administration, le suivi et l'évaluation. Ces données sont peu abondantes. Des pays comme le Nigeria et l'Ouganda ont commencé à concevoir la SNDS en tenant compte de ces juridictions. Des lignes directrices SNDS sont cependant nécessaires pour la conception des SNDS pour ces juridictions. Il s'agit là des territoires encore vierges dans le développement de la SNDS.

(d) Financement de la mise en œuvre de la SNDS

Dans la plupart des cas, le financement par l'État n'est pas suffisant pour couvrir la totalité du coût de la mise en œuvre de la SNDS. Il est donc nécessaire de compléter les ressources nationales avec des financements extérieurs et de l'assistance technique. Pour schématiser, des ressources extérieures sont sollicitées pour investir dans l'amélioration du SSN, laissant aux États la charge de faire face aux coûts nouveaux, récurrents et plus « stables ». Donc, en plus de s'engager dans les cycles politiques et de financement de leurs gouvernements, les équipes de conception de la SNDS doivent s'assurer qu'elles impliquent aussi les partenaires de développement potentiels, y compris l'identification des points focaux pour l'ancrage de la coordination entre donneurs (un champion des donneurs) au début du processus SNDS. Dans de nombreux cas, cela n'a pas été fait.

Différents modèles de financement ont été retenus pour le financement de la SNDS, y compris des programmes sectoriels, des dispositifs de financement collectif, et des projets d'investissement autonomes. Dans quelques pays, la SNDS a été intégrée dans le cycle de financement des stratégies de lutte contre la pauvreté, y compris les programmes d'appui budgétaire soutenus par la BAD et d'autres institutions de développement. Cependant, le financement de la SNDS demeure le principal défi pour la plupart des pays.

Quelques leçons

Voici quelques-unes des leçons que les pays africains ont tirées de la mise en œuvre de la SNDS :

- La SNDS est à la fois un processus et un produit. Une attention particulière doit être prêtée au processus de conception afin de s'assurer qu'il est participatif et inclusif, et qu'il utilise des approches susceptibles de favoriser un consensus. Ce processus devrait conduire à une importante dynamique de promotion des statistiques, en particulier dans les secteurs, et devrait être un vecteur d'autonomisation.
- Le processus de la SNDS ne doit pas être considéré uniquement comme une activité statistique distincte de la planification nationale et des processus budgétaires. Il devrait s'inscrire dans la planification nationale et les processus budgétaires, se voir attribuer la priorité et être intégré dans les cadres politiques nationaux. Cela nécessite une démarche efficace de promotion des statistiques.
- La SNDS devrait être menée par les parties prenantes, les dirigeants politiques devraient se l'approprier (par exemple, les Ministères et le Parlement) et les décideurs politiques (par exemple, les chefs des secteurs) et les partenaires au développement devraient être impliqués pleinement et très tôt dans le processus. Le lancement du processus SNDS par les dirigeants nationaux avec des sessions de suivi s'est avéré très fructueux dans certains pays.
- L'approche bottom-up paraît la plus pertinente pour concevoir une SNDS qui couvrirait tous les secteurs et se verrait appropriée par les acteurs sectoriels ainsi que les juridictions infranationales.
- Il est indispensable que les dirigeants des ONS soient plus proactifs, qu'ils supervisent plus efficacement et militent en faveur de la SNDS.
- La communication joue un rôle important dans l'information des parties prenantes, la promotion efficace des statistiques, les processus d'échange d'expérience, pour faire accepter par le personnel des ONS et les acteurs sectoriels l'importance d'investir dans les statistiques, etc. Cette communication a été facilitée par les bulletins SNDS, que certains pays utilisent à bon escient.

M. Charles LUFUMPA,

Directeur du Département des Statistiques,
Banque Africaine de Développement

Amérique centrale : la SRDS en marche

CADRE INSTITUTIONNEL DE L'AMÉRIQUE CENTRALE



Les pays d'Amérique centrale participant aux activités statistiques au niveau régional sont les suivants : Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République Dominicaine.

Il convient de préciser que ces pays font partie du **Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)**. Cette institution régionale a pour objectif fondamental l'intégration de l'Amérique centrale pour en faire une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement, résolument attachée aux principes de promotion, de respect et de défense des droits de l'homme. La République Dominicaine a, quant à elle, le statut d'État associé au SICA.

CRÉATION DE LA COMMISSION CENTRAMÉRICAINNE DE STATISTIQUE (CENTROESTAD)

Réuni à San Pedro Sula (Honduras) le 4 décembre 2008, le Conseil des ministres des Affaires étrangères du Système d'intégration de l'Amérique centrale, conscient de la nécessité de soutenir la dynamique d'intégration grâce à une information statistique régionale fiable et actualisée, a instauré la Commission centraméricaine de statistique du SICA. Celle-ci est constituée des directeurs de la statistique des pays membres et s'est vue fixer les objectifs suivants :

- faciliter le développement d'un système statistique régional ;
- produire en temps utile des données statistiques régionales actualisées ;
- harmoniser les méthodes et les définitions conceptuelles afin de permettre la comparaison et l'agrégation des données relatives à la région centraméricaine et à la République Dominicaine.
- élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi de la Stratégie Régionale de Développement de la Statistique, en respectant les priorités du processus d'intégration régionale.

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SRDS)

Avec l'aide du Secrétariat général du SICA (SG-SICA) et de PARIS21, CENTROESTAD a entamé un processus

d'élaboration d'une Stratégie Régionale de Développement de la Statistique (SRDS), qui se concrétisera au travers d'un plan d'action chiffré pour la mise en œuvre de cette stratégie.



La SRDS et le plan d'action associé ont pour objectif d'établir et mettre en œuvre le système statistique régional, de manière à répondre aux besoins d'information liés au processus de développement intégré de la région. Cet objectif impose une parfaite coordination des activités et projets régionaux, ainsi que la mise sur pied d'un processus de validation des données permettant de comparer les statistiques et indicateurs régionaux.

De nombreux acteurs apportent leur pierre à cette construction : les Systèmes Statistiques Nationaux, les utilisateurs de l'information, les instances du SICA, les organismes internationaux spécialisés dans ce domaine et les parties prenantes de la coopération internationale.

Cette initiative représente une opportunité pour obtenir des synergies entre les pays membres du SICA qui ont progressé dans leurs efforts de développement de leurs Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) respectives et se trouvent à des degrés divers d'avancement en matière de mise à jour ou de mise en œuvre.

Le développement de la SRDS est actuellement en phase préparatoire. Des financements ont déjà été accordés par le Trust Fund for Statistical Capacity Building (TFSCB) de la Banque Mondiale et par l'Union Européenne, dans le cadre de son deuxième programme de soutien à l'intégration régionale de l'Amérique centrale (PAIRCA II). Par ailleurs, les termes de référence pour une assistance technique internationale aux travaux du CENTROESTAD pour l'élaboration de la SRDS sont d'ores et déjà définis.

M Jaime VAGLIO MUNOZ,

Directeur de l'INEC - Costa Rica

Changements récents dans les systèmes statistiques nationaux et défis à venir

HG Wells (1866-1946), considéré comme le père de la science-fiction, a émis au début du 20^e siècle l'idée que le calcul serait un jour aussi important que de savoir lire et écrire. Son pronostic s'est confirmé dans les pays développés, dans lesquels l'individu moyen est beaucoup plus à l'aise avec les chiffres, interagit quotidiennement avec sa banque, prend des décisions d'investissement, et peut être plus habile dans la distance, le temps et l'espace, grâce à l'utilisation des adresses physiques, qui facilitent la communication. Par ailleurs, les individus sont presque tous connectés à un réseau et les stocks et flux d'informations sont beaucoup plus faciles à quantifier et à suivre, créant un système virtuel dans lequel les transactions chiffrées sont très nombreuses. La situation est toutefois bien différente dans les pays en développement, où les systèmes souffrent de nombreuses discontinuités, en termes aussi bien d'infrastructures physiques que sociales. Ces sociétés sont moins connectées et moins alphabétisées, sans parler du fait qu'elles maîtrisent moins bien le calcul.



Ces disparités entre les pays plus développés du Nord et le pays en développement du Sud sont omniprésentes et peuvent être exprimées numériquement en termes de revenu par habitant, de nombre d'habitants et de bien-être, entre autres. Ces disparités sont exprimées plus élégamment dans les rapports périodiques par pays des Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que dans les rapports sur l'Indice de développement humain, qui font apparaître des lacunes flagrantes en termes de données nationales ou le recours à des données ajustées. Cela montre et confirme l'absence criante de maîtrise des chiffres dans ces régions, aussi bien au niveau de la population en général qu'au niveau des dirigeants.

Ces circonstances pourraient-elles remettre en question avant l'heure la vision d'HG Wells d'un monde où les notions de calcul sont aussi importantes que la lecture et l'écriture ? La réponse ne peut être que négative : HG Wells peut se réjouir et profitera pen-

dant de nombreuses décennies, voire des siècles, de la réalisation progressive de son rêve. Ces cinq dernières années ont été marquées par une prise de conscience accrue dans le public en général et dans les institutions étatiques dans les pays du Sud de la nécessité de disposer de statistiques et de rendre des comptes. Cette éthique naissante, poussée par la généralisation de la démocratie et des droits, et mise en relief par les réseaux des technologies de l'information et les médias de masse, a accru la nécessité pour les gouvernements et les individus d'étayer leurs décisions et choix avec des chiffres. L'exigence de transparence et la prise de décisions fondées sur des éléments quantifiés ont poussé les pays du Sud à se rendre compte de la nécessité et de l'importance des statistiques, et les statistiques ont encouragé la citoyenneté et le leadership dans le domaine de la responsabilité collective. Bien qu'il reste beaucoup de chemin à faire, cette dynamique est très prometteuse et ascendante. Des ressources ont été apportées, les investissements de nature différente consacrés au développement des statistiques sont en forte progression et d'autres initiatives comme la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide ont renforcé la culture et la promotion des preuves chiffrées et de la rationalité des systèmes.

La crise économique et financière pourrait freiner la tendance haussière des investissements dans les systèmes statistiques, mais elle a bien mis en évidence l'importance d'avoir des systèmes statistiques crédibles. La crise a accentué le besoin de symétrie sur les marchés et a mis en lumière les dangers de l'asymétrie, qui est nourrie par l'égoïsme, la dissimulation et la cupidité. Le Sud n'a pas été insensible au besoin d'informations et en particulier la soif de développement statistique dans ces environnements a été accentuée par les échecs qui viennent du Nord. Le besoin et le développement de statistiques ainsi que la mission essentielle des Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies n'ont jamais été aussi importants que dans le contexte actuel. Le développement de la statistique en particulier dans le Sud est finalement arrivé à maturité et ne peut que s'améliorer avec le temps, comme l'illustre la Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique.

M. Pali LEHOHLA,

Statistician General,
Statistics South Africa

Développement des statistiques dans les pays fragiles : le cas de l'Afghanistan



L'Afghanistan est en guerre depuis 30 ans, avec une insécurité considérable qui persiste dans de grandes parties du pays. Cette situation a naturellement conduit à une grave pénurie de compétences et d'infrastructures. Elle a fortement obéré la disponibilité et la qualité des statistiques dans un pays où la demande de données pour informer et suivre le développement est forte.



L'Organisation Centrale de Statistiques d'Afghanistan (Afghanistan Central Statistics Organisation - CSO) a par conséquent développé une stratégie de développement des statistiques sur cinq ans : le Plan National de la Statistique de l'Afghanistan (Afghanistan National Statistics Plan - ANSP). Grâce à ce plan, le CSO veut s'éloigner des collectes de données ad hoc et des formations peu ciblées, en grande partie dictées par les exigences des apporteurs de coopération pour le développement, pour mettre en place un programme statistique fiable, intégré et contrôlé par le gouvernement qui contribue réellement au développement des capacités et correspond aux besoins des utilisateurs.

En 2010, l'Afghanistan a obtenu de la Banque Mondiale une subvention de 14M US\$ pour la mise en œuvre de l'ANSP. Ce projet du Statistics for Results Facility (SRF) fut lancé le 20 octobre 2010, quand le

ministre des finances, Dr. Omar Zakhelwal, a signé le contrat avec la Banque mondiale au nom du gouvernement. La philosophie principale de l'ANSP consiste à « apprendre en faisant », c'est-à-dire mettre en pratique les concepts grâce à un coaching et de la formation sur le terrain. La mise en œuvre du SRF s'effectuera principalement grâce à un accord de jumelage avec un organisme privé, un office national des statistiques, ou une combinaison des deux. Le CSO est actuellement en train de chercher ce partenaire de jumelage. En outre, le projet permettra de dispenser une formation de base grâce à des partenaires locaux (notamment l'Université de Kaboul).

La conception et la mise en œuvre de l'ANSP ont connu à la fois des succès et des défis. Le CSO a dû fortement hiérarchiser ses objectifs et ses activités afin de refléter sa capacité d'absorption. Par ailleurs, l'appropriation du processus par le gouvernement a été déterminante dans les progrès enregistrés à ce jour. La coordination des donneurs et l'alignement de leurs objectifs sur ceux de l'ANSP ont été importants, mais demeurent un défi.

D. Abdul Rahman GHAFoori,

Président Général

de l'Organisation centrale de la statistique
et Secrétaire du Comité national de la statistique,
Afghanistan

Réseau International pour les Enquêtes auprès des Ménages et Programme Statistique Accéléré

Dans les nombreux pays où la portée et la couverture géographique des systèmes administratifs et de recensements demeurent limitées, les enquêtes à grande échelle sont la principale source de données pour la planification, la conception, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. La capacité des agences nationales de statistiques à mener de grandes enquêtes a été renforcée au fil des ans. Mais dans certains domaines qui n'ont pas toujours été au centre de l'assistance technique et des programmes de formation, la réalisation des enquêtes demeure peu satisfaisante, notamment au niveau de la cohérence (dans le temps et entre les enquêtes) des données collectées et de leur accessibilité pour les analystes et les chercheurs. La pertinence et l'utilisation des données existantes sont donc loin d'être optimales.

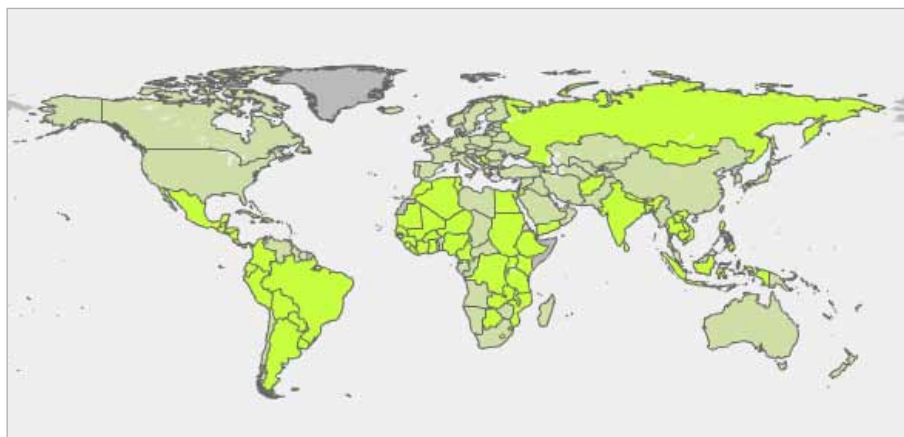
Le Réseau International pour les Enquêtes auprès des Ménages (IHSN, <http://www.ihsn.org>) a été créé en 2004 suite à une recommandation du Plan d'action de Marrakech pour les statistiques. Ses principales activités ont consisté à promouvoir les normes et pratiques internationales pour la gestion des données d'enquêtes et à développer des outils et des instructions générales dans ce domaine. Le Programme Statistique Accéléré (ADP/PSA, <http://www.ihsn.org/adp>), créé pour soutenir les organismes nationaux intéressés par l'adoption de telles normes et pratiques, a déjà été mis en œuvre par plus de 100 agences statistiques nationales dans plus de 60 pays. Ensemble, IHSN et

ADP ont contribué à (1) favoriser une plus grande utilisation des données existantes en soutenant la mise en œuvre de la norme de métadonnées DDI (Data Documentation Initiative) et de bonnes pratiques internationales dans la conservation et la diffusion de micro-données, (2) l'identification de nombreuses faiblesses dans les activités antérieures de collecte de données, offrant ainsi une occasion d'améliorer la qualité des enquêtes futures, et (3) l'amélioration de la coordination entre les partenaires internationaux impliqués dans le soutien des programmes d'enquêtes.

IHSN et ADP apportent des solutions pratiques et durables pour la documentation, la diffusion et la préservation des données. De nombreux pays et organismes en ont profité pour lancer le développement d'archives de données d'enquêtes.

La création d'archives de données d'enquêtes résout divers problèmes internes de ces organismes, notamment la perte de mémoire institutionnelle ou les limites dans les possibilités de réutilisation ou de réaffectation des métadonnées existantes. Cet engagement accru à rendre les données et métadonnées plus visibles et accessibles augmente également l'utilisation et la valeur de ces données ainsi que la qualité et la pertinence des enquêtes futures. Allant au-delà de son objectif initial sur l'archivage des données, ADP a récemment lancé des initiatives visant à soutenir l'harmonisation et l'amélioration des activités de collecte de données dans plusieurs pays.

La couverture géographique d'ADP



Plusieurs leçons ont été tirées de la mise en œuvre d'ADP :

1. Il existe une très forte demande chez les organismes nationaux pour des outils pratiques et des solutions pertinentes, à divers niveaux de leurs processus statistiques. Ces solutions doivent être fondées sur le respect et la promotion des normes et pratiques internationales (un logiciel d'application seul ne suffit pas).
2. Jusqu'à récemment, la préservation et la documentation des ensembles de données d'enquêtes ont reçu peu d'attention. Les conséquences en sont que (i) de nombreuses données ont été perdues et (ii) lorsque les données sont encore disponibles, il est difficile de les documenter et de les diffuser.

Exemple de catalogues de données d'enquêtes en ligne et conformes à la norme DDI – ci-dessous celui de LISGIS



3. La documentation et la diffusion des micro-données sont techniquement faisables à un coût raisonnable, et présentent d'énormes avantages, comme l'a démontré l'utilisation par de nombreux pays des normes internationales (en particulier DDI), des logiciels libres (IHSN Microdata Management Toolkit, NADA application), et du soutien technique (ADP). La documentation (et la diffusion) de données devrait être intégrée dans tous les budgets et programmes d'enquêtes ou de recensement.
4. Les organismes nationaux doivent consentir davantage d'efforts pour élaborer et adopter des politiques et des procédures formelles de diffusion (ils sont encore nombreux à se reposer sur des procédures d'accès ad hoc).
5. Bien que des efforts louables aient été réalisés pour harmoniser les méthodes internationales et/ou nationales d'enquêtes, il reste beaucoup à faire pour « intégrer » les pratiques de collecte de données pour rendre les données plus cohérentes et comparables dans le temps et entre les organismes/pays.
6. Le soutien le plus efficace dans ces domaines techniques est apporté au niveau national, et non pas à l'échelle régionale. L'archivage et la diffusion de données dans un pays implique plusieurs organismes et un personnel nombreux (technique et de gestion).
7. Un leadership managérial solide est particulièrement important, tant pour assurer la conformité avec les normes et les pratiques internationales au sein d'un organisme que pour le développement et la mise en œuvre des politiques de diffusion de microdonnées.

M. Olivier DUPRIEZ,

Principal économiste-statisticien,
Development Data Group,
Banque Mondiale

M. François FONTENEAU,

Responsable des programmes ADP / IHSN,
Secrétariat de PARIS21

Applications pour le développement : transformation des statistiques et des données ouvertes en connaissances et en solutions ouvertes

En septembre 2010 la Banque Mondiale a lancé le «Concours des applications pour le développement» dans le cadre de la « Open Data Initiative » de la Banque, qui vise à offrir aux chercheurs, étudiants et acteurs du développement partout dans le monde un accès gratuit aux données de développement de l'institution. Pour les développeurs des applications, le défi était d'utiliser les données de la Banque pour créer des applications numériques permettant de répondre aux problèmes de développement les plus pressants, tels que décrits par les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

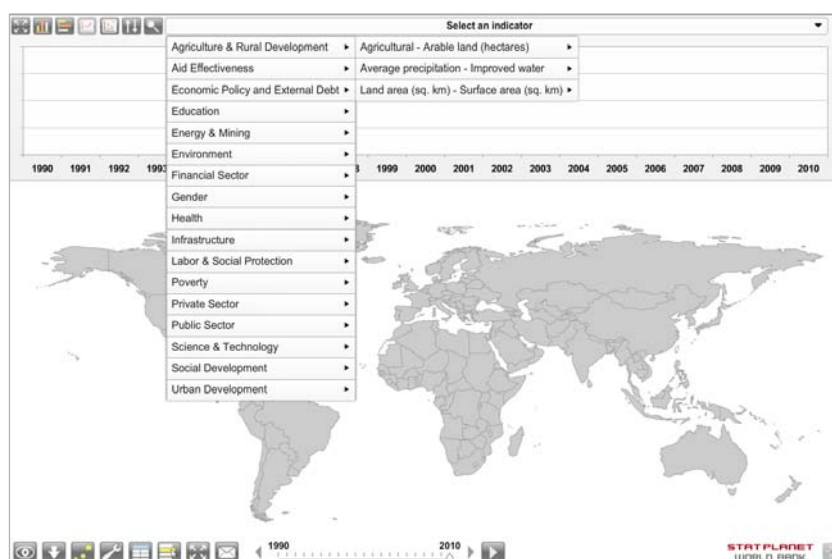
Le concours a bénéficié d'un très vif intérêt, avec 107 applications présentées par 36 pays sur six continents ; près d'un tiers des participants venaient d'Afrique. Un panel de juges et de techniciens experts ont sélectionné les gagnants, avec des prix en espèces d'un montant total de 55 000 \$.

Les trois applications gagnantes présentent chacune une approche originale aux défis pressants du développement. Le gagnant du premier prix — *StatPlanet World Bank* — aide les utilisateurs à visualiser et comparer les performances nationales et régionales au cours du temps. L'utilisateur peut choisir parmi 3 000 indicateurs couvrant pratiquement toutes les dimensions du développement économique, social et

humain et sélectionner la manière dont les données sont affichées. Cette application apporte à l'utilisateur une interface simple pour utiliser les indicateurs - même sans connexion Internet, via une version de bureau de l'application. Le gagnant du deuxième prix — *Development Timelines* — place les données de développement à l'échelle mondiale dans leur contexte historique, afin de mieux comprendre comment des événements comme la guerre, les réformes de l'enseignement, ou les périodes de prospérité ou de crise économique affectent les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le gagnant du troisième prix — *Yourtopia - Development beyond GDP* — permet à l'utilisateur de mesurer le développement humain en fonction de ses propres critères, sur la base d'un petit quiz qui interprète les préférences personnelles concernant les différentes dimensions du développement. L'application construit alors un index multidimensionnel du développement humain en fonction de ces préférences.

M. Neil FANTOM,

Manager, Development Data Group,
Banque Mondiale



L'amélioration des statistiques pour la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural : la mise en œuvre de la stratégie mondiale



La Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été élaborée par la Banque Mondiale et la FAO, en étroite collaboration avec un grand nombre d'acteurs nationaux et internationaux, pour répondre à la dégradation à long terme de la qualité, de la couverture et de la pertinence des statistiques agricoles ainsi qu'aux besoins actuels et nouveaux de données. La Stratégie fournit un cadre global visant à améliorer les capacités statistiques dans les pays en développement et à assurer la pérennité des systèmes nationaux de statistiques agricoles. Elle repose sur trois piliers : un ensemble minimal de données de base, l'intégration de l'agriculture dans les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS), et une meilleure gouvernance.

Cette initiative est alignée sur tous les domaines d'action de la Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique. Tout d'abord, elle vise à **passer de la stratégie à la mise en œuvre**. Suite à l'approbation de la Stratégie par la 41^e session de la Commission Statistique des Nations Unies, le plan mondial et les plans régionaux sont en cours de préparation.

Cette initiative reconnaît aussi que **le travail avec les partenaires** est primordial. Les organisations régionales joueront un rôle clé dans les évaluations pays, en préparant des programmes d'activités et en apportant une formation directe et l'assistance technique

aux différents pays. La FAO collabore avec les commissions régionales et les banques de développement pour préparer des Plans d'action régionaux, et le Plan Afrique est prêt à être déployé.

Une coordination étroite est en train d'être mise en place avec des initiatives de développement de la statistique afin d'**atteindre de meilleurs résultats au moindre coût**. Dans la région du Pacifique, par exemple, les statistiques de l'agriculture et de la pêche sont déjà en train d'être intégrées au travail en cours dans la région à travers la Stratégie décennale de la statistique du Pacifique.

La création d'un Bureau Mondial est en cours pour assurer la coordination générale des activités entre les régions. Il va également entreprendre un **programme global de recherche** pour l'élaboration de normes, de manuels et de directives techniques ainsi que du matériel de formation sur les nouvelles méthodologies de collecte, d'analyse et de diffusion de données.

Le plan sera soutenu par un Fonds fiduciaire régional et mondial et aura une **perspective à long terme** de dix ans avec une approche progressive. La première phase concernera la période 2011/15.

M. Pietro GENNARI,

Directeur de la Division des Statistiques,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture (FAO)

Organiser la collecte mondiale de données : le Programme de Comparaison Internationale



Le Programme de Comparaison Internationale (PCI) est une initiative statistique mondiale visant à estimer les Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) afin qu'elles

puissent servir de convertisseurs de monnaies dans la comparaison des performances des économies. Le PCI couvre environ 190 pays dans cinq grandes régions géographiques (Afrique, Asie-Pacifique, Communauté des États Indépendants, Amérique latine et Caraïbes, Asie occidentale), les pays du programme PPP régulier géré par l'OCDE et Eurostat ainsi que la Géorgie et l'Iran. Les îles du Pacifique devraient également rejoindre le programme.

Le principal champ d'application du Cycle 2011 du PCI a de nouveau été étendu afin de renforcer la robustesse des estimations de PPA grâce à une plus grande adhésion au Système de comptabilité nationale et d'améliorer les cadres et les méthodologies des enquêtes sur les prix.

Organiser la collecte mondiale des données pour plus de 600 produits de la liste de base nécessite : (i) une conception claire du programme définissant les objectifs, la structure de gouvernance, et la définition de mécanismes de coordination, de participation et de financement ; (ii) des méthodologies renforcées et améliorées sur la base du cycle 2005 et des améliorations dans des domaines tels que la comptabilité nationale et les méthodes de liaison ; (iii) des mesures pour renforcer la qualité, telles que le cadre d'assurance de la qualité, la validation économique, et la cohérence dans l'espace et le temps ; et (iv) une plateforme de connaissances permettant de créer un espace pour la transparence, le développement des capacités, les synergies entre les utilisateurs, les groupes de travail et la politique de l'accès aux données. Tous ces éléments organisationnels sont conçus

pour rendre le programme plus pertinent et plus utile pour les décideurs économiques et pour contribuer au développement, à la production et à la diffusion des données essentielles qui constituent la base des estimations des PPA. Ces dernières constituent des éléments essentiels pour l'évaluation de l'impact des politiques menées sur le développement et la réduction de la pauvreté.

Les expériences du PCI menées lors du Cycle 2005 se sont avérées fructueuses et ont été couronnées de succès dans la plupart des régions, apportant une base d'informations fondamentale pour la recherche en matière d'analyse comparative et de politique dans les zones économiques concernées. Elles ont également constitué des plates-formes de développement de capacité dans les domaines des statistiques de prix et de comptes nationaux. Les bénéfices retirés du Cycle 2011 devraient être encore plus importants, en diffusant les activités du PCI via des stratégies nationales visant à améliorer les systèmes statistiques nationaux. D'autres activités de développement de capacité intégreront la mise en place de modules de formation, ainsi que l'organisation de sessions de formation aux niveaux régional et national sur les différentes méthodes du PCI. De plus, un livre sur la mesure de la taille réelle de l'économie mondiale est en cours de finalisation ; cet ouvrage met l'accent sur la théorie, les méthodologies et les processus informatiques des PPA.

Les résultats définitifs du Cycle 2011 seront publiés fin 2013.

M. Michel MOUYELO-KATOULA,

Directeur mondial du Programme
de Comparaison Internationale,
Banque Mondiale

Quelques réflexions finales

Au cours des dix dernières années, l'environnement dans lequel le développement se poursuit a considérablement changé. De nouveaux principes de développement ont vu le jour, de nouvelles formes de coopération sont apparues, et de nouveaux acteurs se sont imposés. La Déclaration de Dakar sur le Développement Statistique (DDDS) reflète les défis que cette évolution a entraînés. Les pages précédentes décrivent les progrès que le Partenariat PARIS21 a réalisés au niveau des points d'action de la DDDS.

Les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) sont au cœur de la DDDS - et même au cœur de tous les travaux de PARIS21. L'application de l'approche SNDS renforce considérablement les systèmes statistiques nationaux, précisément parce qu'elle adhère si étroitement au nouveau paradigme du développement, en particulier les principes d'efficacité de l'aide.

C'est sans doute en raison de ce lien étroit avec les orientations plus larges du développement que la SNDS a connu un tel succès ces dernières années. Lorsque j'étais coordinateur du processus visant à mettre en œuvre la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en Mauritanie, j'ai intégré la SNDS de mon pays directement dans le DSRP. Cela a permis non seulement de s'assurer que la stratégie était étroitement intégrée aux politiques de développement, mais aussi qu'elle bénéficierait de l'ensemble des efforts de mobilisation des ressources. Cela a également permis d'envoyer un message fort : celui que le pays était en train de s'approprier son développement statistique propre. J'espère que d'autres pays suivront cet exemple.

Lorsque les acteurs du développement se retrouveront en novembre 2011 au 4ème Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide (HLF-4) à Busan, en Corée, ils affirmeront leur volonté de passer de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement au sens large. Cette évolution souligne le rôle central que jouent les pays en développement pour tracer leur avenir. La SNDS est un outil qui favorise une telle approche par pays.

Avec ses partenaires, PARIS21 va proposer un plan d'action renouvelé pour les statistiques à l'HLF-4 — un plan qui s'appuie sur les principes et les progrès de la DDDS et met à jour les objectifs du Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques de 2004. Ce «Plan d'Action de Busan pour les Statistiques» mettra en lumière le rôle croissant des statistiques dans les thèmes clés de la HLF-4, y compris la transparence, la responsabilité mutuelle et les résultats.

Disposer de données est d'une importance capitale pour le développement, et — comme le présent rapport l'a montré — le travail de la communauté statistique pour rendre disponible et utiliser ce bien public mondial ne cesse de progresser. D'autres améliorations sont bien sûr nécessaires, mais avec l'élan renouvelé que le HLF-4 de Busan donnera au développement des statistiques, les acteurs du développement et les statisticiens peuvent collectivement faire un grand pas en avant dans leur soutien aux politiques fondées sur des statistiques.



M. Mohamed-El-Heyba Lemrabott BERROU,

Manager,
Secrétariat de PARIS21

Annexe statistique

Tableau 1: Statut SNDS dans les pays emprunteurs de l'Association internationale de développement (IDA) et à revenu intermédiaire (en octobre 2011)

	Mise en oeuvre ¹		Conception ²		Planifiée ³		Pas prévue ⁴		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Africa	27	51	18	34	6	11	2	4	53
Asie et Pacifique	15	35	16	37	9	21	3	7	43
Amérique latine et Caraïbes	6	38	3	19	6	38	1	6	16
Europe	6	100	0	0	0	0	0	0	6
Total	54	46	37	31	21	18	6	5	118

1 - Pays qui mettent en œuvre une stratégie aujourd'hui

2 - Pays en train de préparer ou d'attendre l'adoption d'une stratégie

3 - Pays dont la stratégie a expiré ou sans stratégie et qui sont en train de préparer une SNDS

4 - Pays dont la stratégie a expiré ou sans stratégie et qui n'en prévoient pas

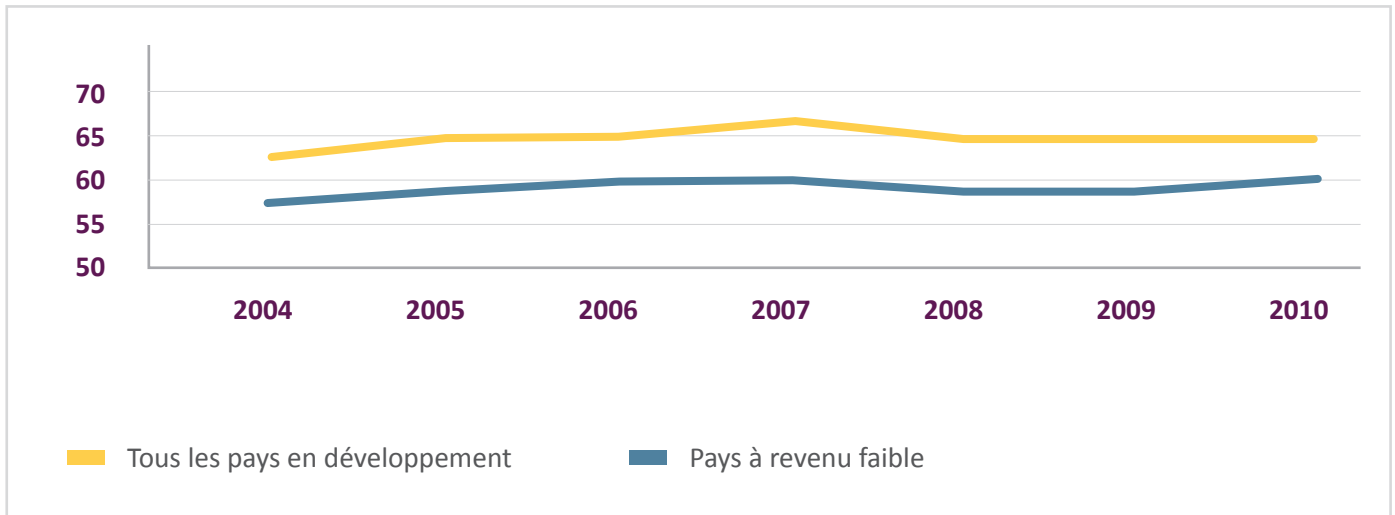
Source: PARIS21 (<http://www.paris21.org/nsds-status>)

Tableau 2: Nombre et pourcentage de pays et territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendances est possible

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendances est possible	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2010	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 5	47	29	15	9	9	6
6 à 10	66	40	22	13	15	9
11 à 15	50	31	42	26	43	26
16 à 22	0	0	84	52	96	59
Total	163	100	163	100	163	100

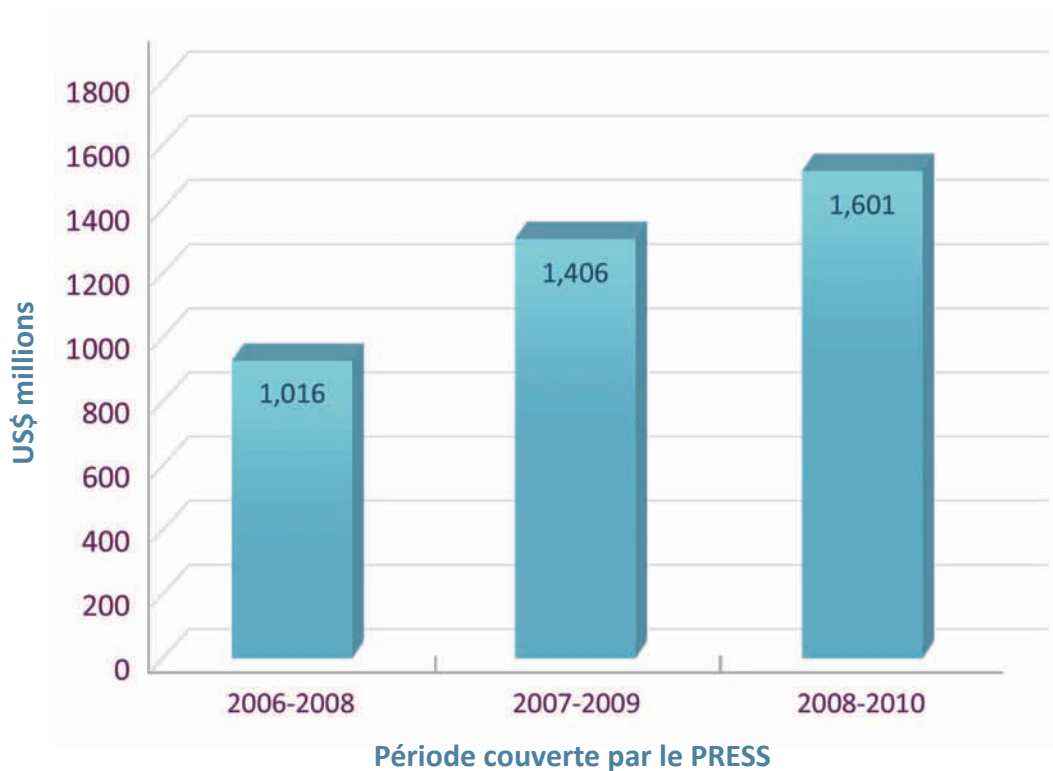
Source: United Nations Statistics Division (<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc11/2011-13-Indicators-F.pdf>)

Graphique 1: Notes de capacité statistique et tendances (éch : 0–100)

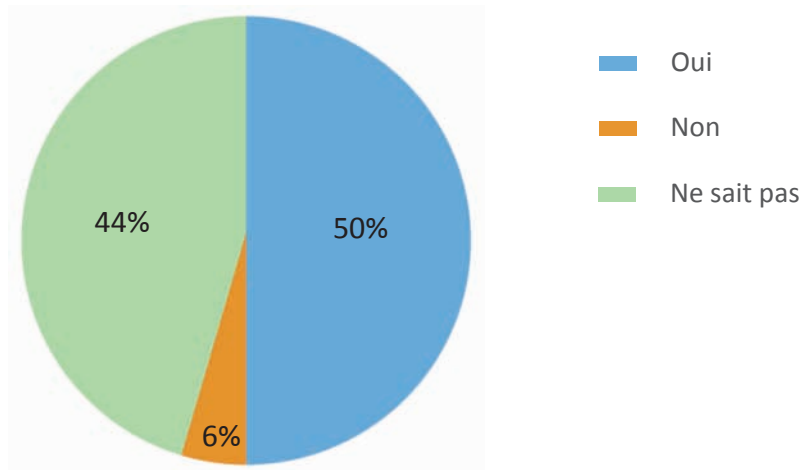


Source: World Bank Bulletin Board on Statistical Capacity (<http://www.worldbank.org/data/bbsc>)

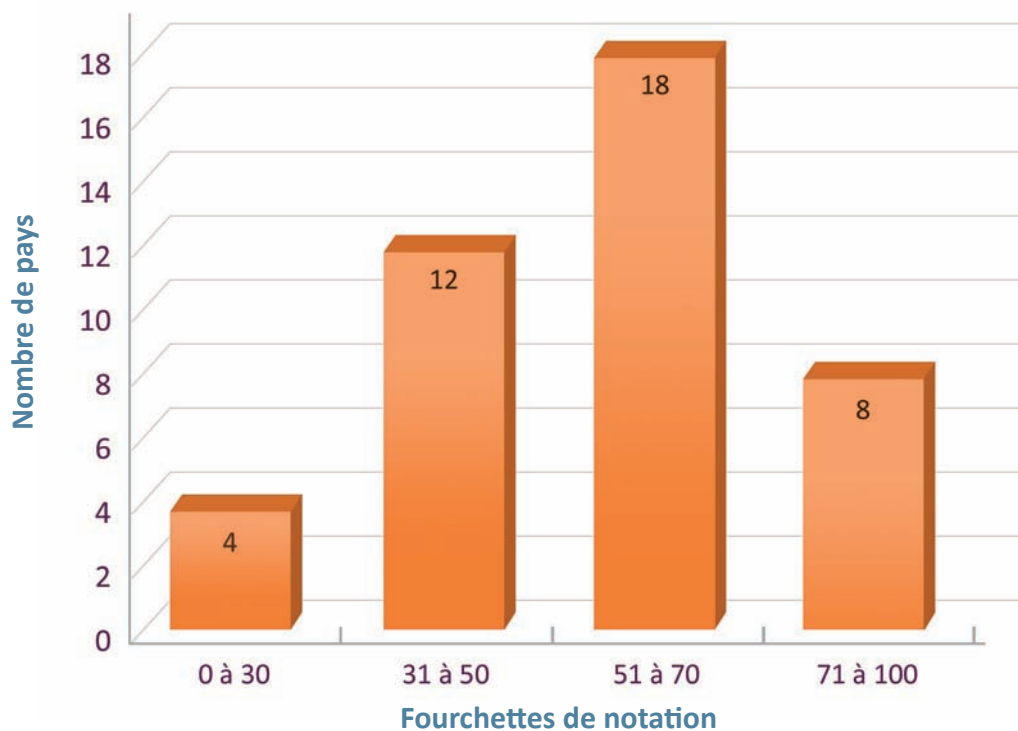
Graphique 2: Comparaison des engagements mondiaux estimés au cours des trois dernières périodes PRESS



Source: Partner Report on Support to Statistics – PRESS (<http://www.paris21.org/PRESS2010>)

Graphique 3: Pourcentage de l'aide à la statistique alignée aux SNDS

Source: Partner Report on Support to Statistics – PRESS (<http://www.paris21.org/PRESS2010>)

Graphique 4: Nombre de pays compris dans les fourchettes de notation "Utilisation de données" retenues

Source: PARIS21



Secrétariat de PARIS21

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Direction de la Coopération pour le Développement (DCD-CAD)
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France

contact@paris21.org
www.paris21.org

